

Caubère

Patrice Brisset, gérant

Modernisation des équipements d'injection
Ou comment renforcer sa productivité en améliorant son efficacité énergétique et les conditions de travail

PME & DEVELOPPEMENT DURABLE 77

Seine et Marne Développement



Caubère fabrique des boîtes en plastique depuis 1948

-La société emploie 9 salariés sur 1 site situé à Yèbles.

-En 2012, elle a réalisé 1,2 millions d'euros de chiffre d'affaires.

-Elle a intégré le programme PME&DD en Seine et Marne afin d'être en mesure de « diriger » les décisions de gestion en prenant en compte les enjeux du développement durable.

-Le programme a permis à Caubère de disposer des outils et des méthodes permettant d'augmenter la sensibilité au développement durable des parties prenantes que ce soit en interne ou en externe.

-Le projet présenté dans cette fiche est né d'une présentation, faite par un fournisseur de confiance, d'une nouvelle technologie améliorant productivité et consommation énergétique.

-L'enseignement que Caubère en tire : « pour être là demain, il est important d'investir. Et autant investir en gérant les risques et en prenant en compte dès maintenant les enjeux de développement durable ».

Le mot de SMD sur PME et DD 77

La conversion des entreprises au Développement Durable n'est plus une alternative, mais une nécessité. Plutôt que de l'appréhender comme une contrainte, les entreprises peuvent en faire un atout majeur, sources d'économies, d'innovation, de compétitivité, donc de pérennité. Grâce au programme « PME et développement durable en Seine et Marne », Seine-et-Marne Développement a déjà accompagné une quarantaine d'entreprises dans la définition d'une stratégie et l'engagement d'actions concrètes.



L'usine de Caubère est située à Yèbles

Caubère

Patrice Brisset

Modernisation des équipements d'injection

Ou comment renforcer sa productivité en améliorant son efficacité énergétique et les conditions de travail

PME & DEVELOPPEMENT DURABLE 77

Seine et Marne Développement

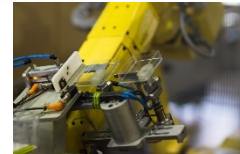
Caubère convertit son parc de presses hydrauliques en presses électriques :

L'action présentée touche au cœur du métier de Caubère puisqu'elle concerne le procédé principal de l'entreprise. En effet, il s'agit de presses à injecter le plastique pour fabriquer des boîtes de formes variées.

Auparavant Caubère utilisait exclusivement des presses hydrauliques fonctionnant avec de l'huile (verrin hydraulique) et consommant de l'électricité. Suite à une proposition faite par un fournisseur, Caubère a pris la décision d'orienter ses investissements vers des presses électriques consommant 50% d'électricité en moins. Ces nouvelles machines présentent également d'autres avantages puisqu'elles sont beaucoup plus fiables, permettent de minimiser la perte de matière et leur utilisation est beaucoup plus simple pour les opérateurs.

Par exemple, quand la préparation des machines prenait 20 à 30 minutes pour les presses hydrauliques, les presses électriques ne nécessitent plus que 2 à 3 minutes de temps de réglage. Ces machines permettent ainsi de gagner du temps et de la matière. De plus, les variations en termes de qualité sont nettement inférieures, ce qui limite encore la perte de matière et réduit les coûts de non qualité.

Pour la première machine, Caubère a bénéficié d'une aide à l'investissement à travers un fonds FDPMI, obtenue auprès de Seine-et-Marne-Développement.



Comment cette action contribue-t-elle aux enjeux de développement durable ? (Analyse selon les 4 principes de la durabilité de la méthode FSSD de The Natural Step : <http://www.naturalstep.org/fr>)



Principe 1 : tendre vers l'élimination de la consommation systématique de ressources issues de la croûte terrestre

L'investissement dans ces machines électriques a permis de réduire de manière importante la consommation d'énergie et l'usage d'huile dans le process de Caubère.

De plus, la réduction de la perte de matière et de la non qualité implique une baisse de la consommation de matières plastiques (issu de pétrole) ainsi que la quantité de déchets à rebroyer.



Principe 2 : tendre vers l'élimination de la production systématique de substances « polluantes » (déchets solides, émissions gazeuses, effluents liquides)

Cette modification de procédé a permis de supprimer l'utilisation d'huile et les risques de pollution correspondants.

De plus, la part des chutes de plastiques non réutilisables (déchets non valorisables) a été réduite.



Principe 3 : tendre vers l'élimination de la contribution systématique de l'organisation à détruire la Nature par des moyens physiques

Cette action ne présente pas d'impact direct sur le principe 3



Principe 4 : tendre vers l'élimination de la contribution systématique de l'organisation à créer des conditions ne permettant pas à des personnes de subvenir à leurs besoins.

Les conditions de travail ont été largement améliorées par un pilotage des presses électriques qui est plus facile et intuitif.

Les nuisances liées au bruit des presses hydrauliques ont également été grandement diminuées (réduction significative du volume sonore dans l'usine).

Enfin, cette action a permis une revalorisation d'un métier : un opérateur s'est spécialisé dans le pilotage de ces machines électriques.

Caubère

Patrice Brisset

Modernisation des équipements d'injection

Ou comment renforcer sa productivité en améliorant son efficacité énergétique et les conditions de travail

PME & DEVELOPPEMENT DURABLE 77

Seine et Marne Développement

Les raisons qui nous ont motivé :

- Sans réel besoin technique pour ce type de technologie, Caubère a choisi de réaliser cet investissement en raison des gains de productivité (elle a été multipliée par deux) et de l'amélioration des conditions de travail.
- L'anticipation de l'augmentation des coûts de l'énergie a également motivé la décision. Ceci a d'ores et déjà contribué au maintien du résultat de l'entreprise dans des conditions de marché qui se sont dégradées.
- Les bénéfices tirés de ces investissements ont justifié les achats de nouvelles machines électriques.

Le succès de cette action est lié à :

- . Notre capacité de financement et les relations que nous entretenons avec nos partenaires financiers.
- . L'obtention d'une aide à l'investissement de la part de Seine-et-Marne-Développement.
- . Une longue relation de confiance avec un fournisseur qui nous a permis d'avoir accès à cette technologie.

Trois messages des retours sur investissement

Sur le plan social, nous avons amélioré les conditions de travail dans l'usine par la facilité d'utilisation des machines et la réduction des nuisances sonores.

Sur le plan économique, depuis 2006, nous avons maintenu notre consommation d'électricité au même niveau malgré une augmentation de 50% du poids de matière transformée et une augmentation de 30% du parc machine..

Nous avons réduit **l'impact environnemental** de notre consommation d'énergie, et de notre production de déchets (20% de réduction de la non qualité).



Une action intégrée dans un processus d'amélioration continue



A la suite, de cette action, Caubère planifie le remplacement des dernières presses hydrauliques par des presses électriques. Des modifications d'outillage (les moules) sont également en prévision pour continuer à améliorer les performances, en particulier avec l'objectif de réduire les pertes de matière liées à la conception des moules.

Caubère

Patrice Brisset

Modernisation des équipements d'injection
Ou comment renforcer sa productivité en améliorant son efficacité énergétique et les conditions de travail

PME & DEVELOPPEMENT DURABLE 77

Seine et Marne Développement

Cette action vous inspire ?

Vous pouvez contacter :

M. Patrice Brisset, gérant de la société Caubère

- Adresse : ZI Rue de la Gare 77390 YEBLES
- Courriel : patrice.brisset@caubere.fr
- Téléphone : 01.64.42.57.77



***M. Harold Chénard, responsable du programme
PME&Développement Durable pour Seine-et-Marne
Développement :***

- Adresse : Hôtel du Département, 77000 MELUN Cedex
- Courriel : h.chenard@smd77.com
- Téléphone : 01.64.14.19.00



***M. François Raguenot, animateur du programme
PME&Développement Durable, Cabinet ESPERE :***

- Adresse : 45 avenue Gérard Yvon, 41100 VENDOME
- Courriel : fraguénot@cabinet-espere.fr
- Téléphone : 06 15 06 66 26

